

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1031/SG/FP portant avancement et reclassement du personnel contractuel

n° 1031/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
5 juillet 1968

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1968

Date du numéro
25 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés pour compter des dates et suivant les modalités ci-après indiquées, les avancements et reclassements des agents contractuels dont les noms suivent : Pour compter du 1 octobre 1967 la rémunération de Mme Anne Luigsi, née Albertini, institutrice contractuelle classée à la catégorie D est fixée à 63.000 FD. par mois.